

DIRECTIVES

Elaboration des prises de position de la Fédération Mondiale des Ergothérapeute

Directives Générales

Une prise de position doit découler d'une question, d'un débat, d'une argumentation ou d'un besoin au sein de la profession, qui devrait être traité par la Fédération Mondiale des Ergothérapeutes (FME) et /ou qui nécessite un clarification.

Des ergothérapeutes experts de différentes régions géographiques doivent contribuer au développement des déclarations, avec le but d'arriver à un consensus pour la version finale.

Déclaration à propos de la position adoptée (150 mots)

Cette partie doit être très claire et concise, étroitement définie, et doit énoncer clairement quelle est la position proposée par la FME. A rappeler que les prises de positions seront accessibles et utilisées par des ergothérapeutes du monde entier et que leur utilisation comprend des efforts de sensibilisation auprès de diverses parties prenantes. La clarté et la concision sont donc essentielles. La position adoptée ne répond pas à des directives pratiques d'un pays spécifique. Au contraire, la prise de position doit s'efforcer de représenter une vision globale de la profession alignée avec le travail de la FME.

Déclaration de l'importance de la position ou de la question pour l'ergothérapie (150 mots)

Les prises de positions sont élaborées à propos de questions significatives ayant un impact sur la communauté mondiale des ergothérapeutes. Dans cette partie, les auteurs aborderont des questions telles que : que s'est-il passé pour que cette question soit au premier plan ? Pourquoi cette position est-elle importante à ce moment précis ? Expliquez pourquoi il s'agit d'une priorité à l'heure actuelle. Par exemple :

La Fédération soutient l'idée que les ergothérapeutes sont les experts pour restaurer, maintenir et promouvoir la santé musculo-squelettique de personnes, groupes et populations en promouvant la performance occupationnelle et la participation. POURQUOI ? - Les troubles musculo-squelettiques sont la deuxième cause de handicap dans le monde et ont un impact sur la capacité d'une personne à participer à des occupations qui sont significatives pour elle. Les ergothérapeutes possèdent la formation et les compétences pour permettre la participation des individus dans des activités qui participent à leur santé et à leur bien-être.

Si possible, présentez au moins deux points de vue à la question à laquelle vous répondez ou à la question étant traitée - deux points de vu par rapport auxquels vous pouvez mesurer et équilibrer le contenu que vous développez.

Déclaration sur la signification de la position pour la communauté ou la société, le cas échéant (150 mots)

Si nécessaire, expliquez en quoi la position adoptée est pertinente pour la société, ou pour un sous-groupe particulier de la population. Faites en sorte de donner suffisamment d'informations pour équilibrer le point de vue opposé si nécessaire.

Résumé et conclusion (50 mots)

Très bref résumé du contenu et réitération de la position adoptée.

Références (maximum 5)

Les références doivent être faites selon le style Vancouver.

<https://www.imperial.ac.uk/media/imperial-college/administration-and-support-services/library/public/vancouver.pdf>

Exemples seulement:

Dans le texte

'Les professionnels, y compris les ergothérapeutes, doivent travailler en collaboration pour veiller à ce que toutes les parties prenantes soient informées et habilitées à assurer la dignité et l'intégration des personnes en situation de handicap, conformément à leurs droits fondamentaux.^{3,5}'

Dans la liste de références

[9] Department of Health. *Living well with dementia: a national dementia strategy*.

Available from: <https://www.gov.uk/government/publications/living-well-withdementia-strategy> [Accessed 4th June 2015].

[10] Pears R, Shields G. *Cite them right: the essential referencing guide*. Palgrave study skills. 10th ed. Basingstoke: Palgrave; 2016.

[11] Ramalho R, Helffrich G, Schmidt DN, Vance D. Tracers of uplift and subsidence in the Cape Verde archipelago. *Journal of the Geological Society*. 2010;167(3): 519–538.

Available from: doi:10.1144/0016-76492009-056.

Contributeurs

Les contributeurs seront remerciés selon la politique de la FME sur la protection des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle.

SECTIONS OPTIONNELLES POUR L'ANNEXE DU DOSSIER

Réaffirmation de la position adoptée et des raisons

Aperçu de la littérature et des références/bibliographie pertinentes

Soutien à la prise de position pour inclure d'autres personnes qui ne sont pas citées dans la déclaration de position principale

Défis et stratégies

Diffusion

Education

Recherche

Les associations nationales

Défenses des intérêts